

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Toutes et tous perdant-e-s avec la réforme des retraites

- Action -



Retraites : Baisse des pensions programmée, communication volontairement confuse.

Le SNUipp avec la FSU considèrent que le contrat social que constituent les retraites doit s'organiser autour de véritables règles explicites. Ce sont les choix collectifs de répartition et de financement qui doivent être mis en avant en posant explicitement la question de la répartition de la richesse entre actifs et retraités.

Rapport Devevoe = baisse des pensions

Le rapport Devevoe ne fournit aucune simulation pour les fonctionnaires. Il indique que l'âge légal de départ serait maintenu à 62 ans mais un âge de taux plein serait créé à 64 ans, avec 5 % de décote par année manquante. Sur l'évolution de la valeur de service du point une fois que le nouveau régime serait en place, deux mécanismes sont cités, créant incertitude et opacité :

" la valeur de service pourra varier en fonction de l'évolution des paramètres économiques et démographiques ;

" l'âge de taux plein pourra être reculé, faisant varier de fait la valeur du point.

Le choix du mode d'indexation des pensions sur l'inflation est aussi un facteur de baisse des pensions, tout au long de la retraite et d'un nouveau décrochage avec les actifs.

Le rapport Devevoe précise que « Garantir la pérennité du système universel de retraite suppose qu'il soit à l'équilibre en 2025 au moment de sa mise en place » ce qui signifie bien que dans le système actuel, des ajustements rapides pourraient être faits chaque année au moment des lois de financement de la Sécurité sociale en modifiant des paramètres.

Le SNUipp-FSU demande des droits nouveaux

Le SNUipp-FSU demande que des droits nouveaux soient créés (cessation progressive d'activité par exemple), ce qui est incompatible avec la préconisation de l'ex-Haut-commissaire qui considère que l'organisation de la solidarité se fera à enveloppe constante. Par ailleurs, sur les droits familiaux, la fusion des dispositifs existants dans un dispositif unique de majoration de pension de 5 % par enfant pourrait signifier un recul important des droits et donc une aggravation des inégalités entre les femmes et les hommes.

Sur la réversion, le rapport prévoit le maintien de 70 % des revenus du couple. Devevoe se garde bien de faire des simulations. De très nombreuses femmes vont être victimes du projet.

Le SNUipp réaffirme avec la FSU son attachement au principe de solidarité intergénérationnelle et au code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires. Dans ses publications, la FSU fait valoir ses propositions pour un système de retraites fondé sur l'emploi, les salaires et une autre répartition des richesses.

Face à un gouvernement qui entretient le flou et la confusion, le SNUipp-FSU considère nécessaire d'engager dès maintenant une campagne d'information et d'alerte sur les conséquences de la réforme des retraites. Dans ce cadre, le SNUipp, avec la FSU, appelle les collègues à faire **du 24 septembre une journée d'alerte et de sensibilisation sur la réforme des retraites**. Cela peut prendre des formes diverses (réunions d'information, distributions du tract FSU sur les retraites, grèves etc.). Cela constitue une étape dans la construction d'une mobilisation à la hauteur des

attaques.